INSTITUT WALLON
DE L'ÉVALUATION,
DE LA PROSPECTIVE
ET DE LA STATISTIQUE

Perspectives de population et de ménages pour les communes wallonnes

Mars 2017

Le travail initial a été réalisé en 2016 par le Centre de recherche en Démographie de l'UCL à la demande de l'IWEPS. Ces perspectives de population communale et des ménages de 2016 sont actualisées par l'IWEPS à partir des données de perspectives de population et des ménages du Bureau fédéral du Plan de mars 2017.

En 2016, l'IWEPS a chargé le Centre de recherche en démographie de l'UCL (DEMO-UCL) de mettre à jour les perspectives de population et de ménages au niveau communal, dont la première édition avait été établie en 2012. Elles ont l'année 2035 pour horizon. Il s'agit d'une démarche scientifique originale qui prend en considération non seulement les spécificités locales des phénomènes de fécondité, de mortalité et de migration, mais aussi la transformation de la structure des ménages. L'IWEPS a actualisé ces perspectives avec les données du Bureau fédéral du Plan de mars 2017. Ce document présente les principaux résultats sous forme de tableaux et de cartes. Ces perspectives démographiques constituent un outil pertinent à la prise de décision tant au niveau communal que régional (logement, équipement, aménagement du territoire...) et des éléments fondamentaux en termes d'anticipations pour les décideurs.

Encadré méthodologique en 2016:

Les perspectives de population et de ménages au niveau communal développées reposent sur la méthode de projection « multi-états ». Cette méthode s'articule sur la distribution des individus selon un éventail d'états caractérisés par l'âge, le sexe et la situation de ménage, et calcule des probabilités de transition entre ces différents états sur la base de l'observation passée. A ces états s'ajoutent les situations de naissance, de décès, d'immigration et d'émigration. Cette méthodologie a été développée en 2012 et mise en application par Luc Dal, Thierry Eggerickx et Jean-Paul Sanderson (Centre de recherche en Démographie de l'Université catholique de Louvain) et Michel Poulain (UCL). Les résultats présentés ci-dessous projettent les tendances observées ces quinze dernières années.

Tableau 1 : Synthèse des résultats par province pour la Wallonie – chiffres calibrés, au niveau des arrondissements sur les perspectives population du Bureau fédéral du Plan (2017)

	Population estimée en 2035	Taux de croissance de la population 2015-2035 (en %)	Augmentation (chiffres absolus) de population de 2015 à 2035	Nombre de ménages estimé en 2035	Taux de croissance du nombre de ménages 2015-2035 (en %)	Augmentation (chiffres absolus) du nombre de ménages de 2015 à 2035
Brabant wallon	447 011	13,5	53 311	187 920	17,9	28 570
Hainaut	1 391 621	4,2	56 261	632 593	9,3	53 755
Liège	1 189 970	8,7	95 179	549 537	12,9	62 645
Luxembourg	307 413	10,3	28 665	138 482	19,7	22 775
Namur	531 745	9,2	44 600	241 542	16,4	34 017
Wallonie	3 867 760	7,7	278 016	1750 074	13,0	201 762

Source : Bureau fédéral du Plan mars 2017 – Calculs IWEPS

Tableau 2 : Synthèse des résultats par arrondissement pour la Wallonie – chiffres calibrés, pour l'ensemble de la Wallonie, sur les perspectives de population du Bureau fédéral du Plan (2017)

	Population estimée en 2035	Taux de croissance de la population 2015-2035 (en %)	Augmentation (chiffres absolus) de population de 2015 à 2035	Nombre de ménages estimé en 2035	Taux de croissance du nombre de ménages 2015-2035 (en %)	Augmentation (chiffres absolus) du nombre de ménages de 2015 à 2035
Nivelles	447 011	13,5	53 311	187 920	17,9	28 570
Ath	98 014	13,7	11 847	43 447	20,0	7 254
Charleroi	439 967	2,4	10 113	198 353	5,7	10 649
Mons	269 711	4,6	11 907	126 251	9,6	11 043
Mouscron	77 717	3,3	2 517	35 892	9,8	3 211
Soignies	209 938	11,4	21 549	89 711	14,4	11 278
Thuin	151 366	0,2	251	70 172	8,5	5 511
Tournai	144 908	-1,3	-1 923	68 767	7,5	4 809
Huy	129 404	15,7	17 565	57 465	22,3	10 480
Liège	668 187	8,0	49 300	315 337	10,7	30 355
Verviers	302 095	5,9	16 881	136 977	12,0	14 634
Waremme	90 284	14,5	11 433	39 758	22,0	7 176
Arlon	68 512	13,0	7 856	30 935	20,6	5 275
Bastogne	54 305	15,9	7 448	23 343	23,9	4 503
Marche-en-Famenne	58 219	4,2	2 362	27 426	16,2	3 822
Neufchâteau	69 075	11,2	6 976	30 957	20,1	5 188
Virton	57 302	7,6	4 023	25 821	18,3	3 987
Dinant	121 031	11,1	12090	55 915	19,6	9 173
Namur	343 591	10,2	31 907	153 716	16,6	21 853
Philippeville	67 123	0,9	603	31 910	10,3	2 990

Source : Bureau fédéral du Plan mars 2017 – Calculs IWEPS

Entre 2015 et 2035, 87% des communes wallonnes enregistreront une augmentation du chiffre de leur population. En termes relatifs (taux de croissance, carte 1), les plus fortes hausses se situent dans la zone résidentielle des navettes du bassins d'emplois vers le Grand-Duché de Luxembourg, mais aussi dans des zones touchées par la périurbanisation de Bruxelles, de Namur, de Liège et même d'Aix-la-Chapelle. Le terme de périurbanisation peut être défini comme le processus d'étalement de l'urbanisation vers les terrains avoisinant les agglomérations. La périurbanisation provoque une extension progressive de l'urbanisation sur le territoire, en créant des quartiers résidentiels de plus en plus éloignés des centres d'emploi. Ce processus touchera avec une ampleur variable toutes les agglomérations urbaines (carte 1). Dans le vaste ensemble périurbain de l'agglomération bruxelloise, une série de communes hesbignonnes, correspondant à l'est du Brabant wallon et à l'arrondissement de Waremme, affichent de fortes augmentations. Il en est de même pour d'autres communes situées dans l'aire d'influence de Bruxelles, telles que celles de l'ouest du Brabant wallon et du nord de la province du Hainaut, autour d'Ath. Au sud de la Wallonie, la population des communes de la province de Luxembourg continuera sa croissance liée à la périurbanisation de la métropole luxembourgeoise. Par ailleurs, les communes affichant de faibles taux de croissance, voire des taux légèrement négatifs se situent, pour une part, le long de la frontière française, pour une autre part, au sud de la Communauté germanophone dans des zones éloignées des grands centres pourvoyeurs d'emplois.

La croissance de la population résulte surtout des migrations internes. A l'échelon local, les migrations internes ont un poids démographique sensiblement plus important que les naissances et les décès. De plus, le mouvement migratoire influence le mouvement naturel (les naissances moins les décès), puisque les migrations internes concernent en majorité des populations de jeunes adultes en âge d'avoir des enfants. Les prix élevés des logements et des terrains à bâtir poussent les jeunes ménages à chercher des résidences pour s'installer dans des communes de plus en plus éloignées de leur pôle d'emploi bruxellois, de Luxembourg-ville ou même de Liège et de Namur.

Carte 1 : Taux de croissance de la population (2015 à 2035) estimés par commune pour la Wallonie

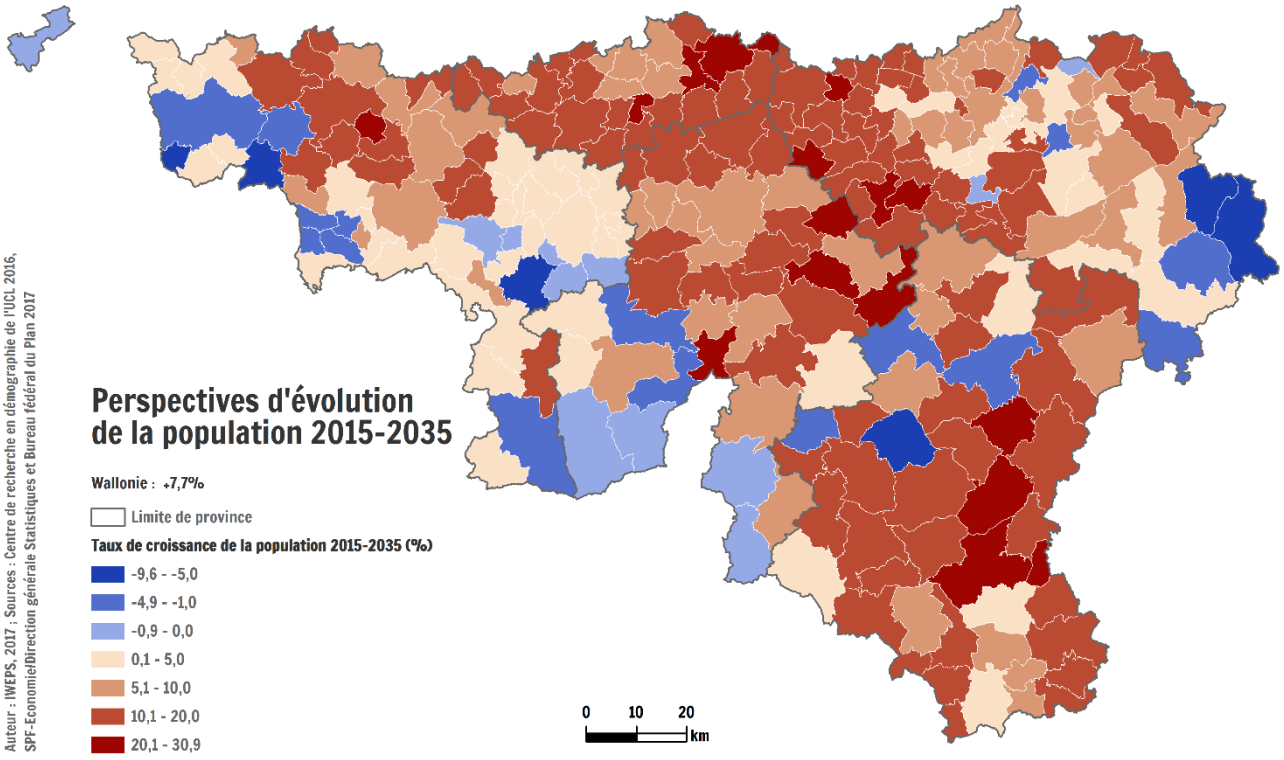

Carte 2 : Croissance absolue de la population (2015 à 2035) estimée par commune pour la Wallonie

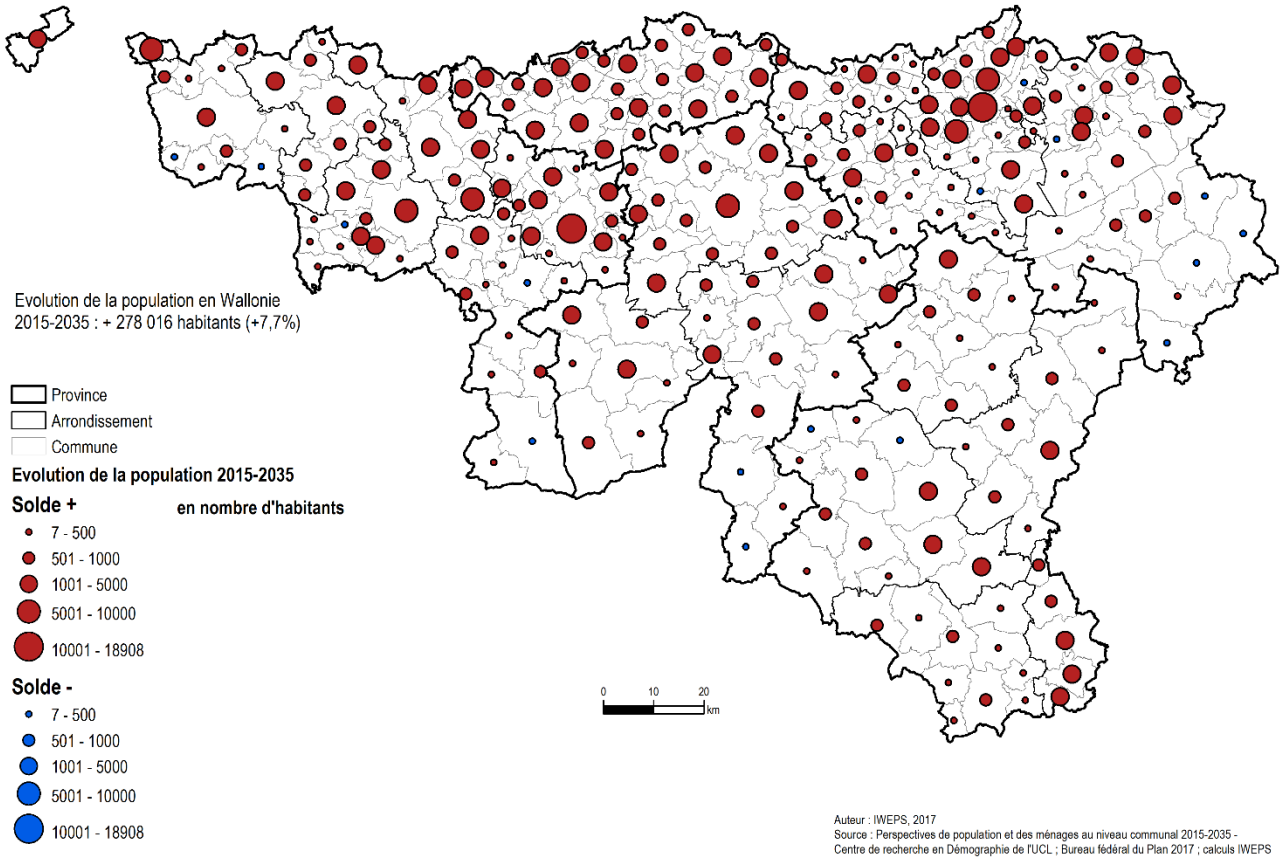

Carte 3 : Part des 65 ans et plus en 2035 estimée par commune pour la Wallonie

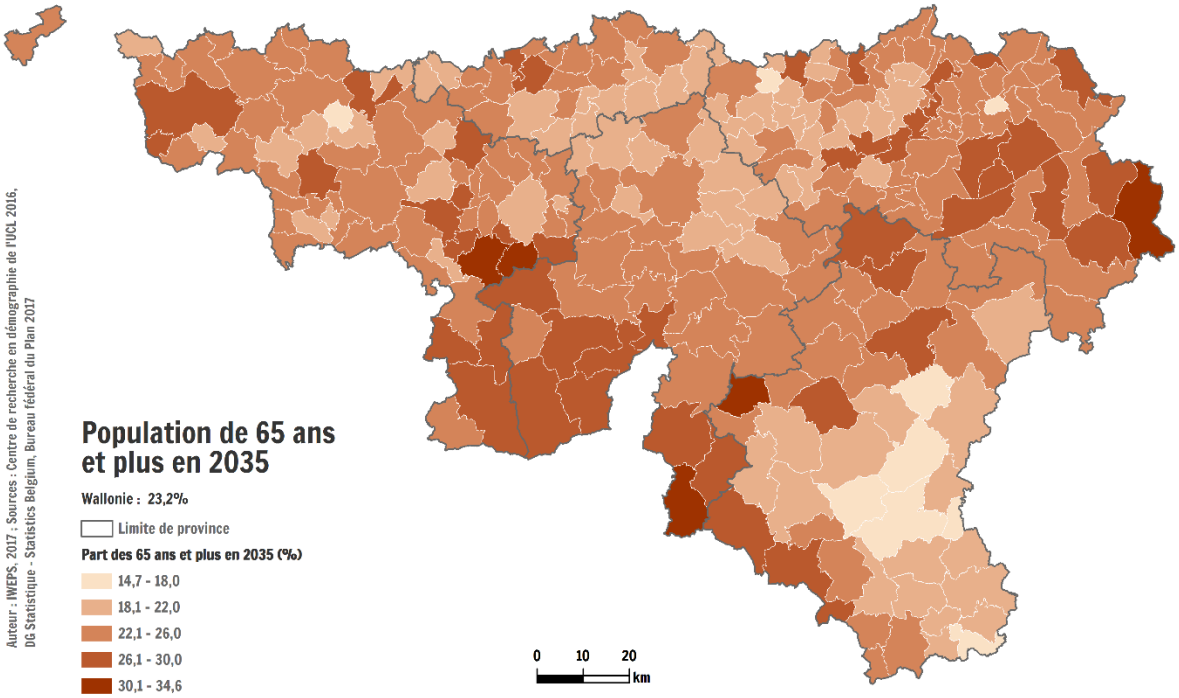

Au niveau wallon, la part des 65 ans et plus devrait représenter 23,2% en 2035 contre 17,6% en 2015.
La répartition spatiale de la part des 65 ans et plus en 2035 (carte 3) identifie des groupements de communes où cette part sera plus élevée ; soit les zones proches de la frontière française, le nord de la province de Luxembourg et l'est de province de Liège qui attirent des retraités à la recherche d'un cadre de vie plus bucolique, mais aussi des communes qui voient leur population plus jeune se diriger vers des régions pourvoyeuses d'emplois. Se détachent également sur la carte les territoires périphériques aux grandes villes qui ont connu les premiers mouvements de la périurbanisation dans les années 1960 (notamment centre-nord du Brabant wallon, sud de Liège et Charleroi et la commune même de Namur qui englobe sur son territoire une partie de la zone périurbaine du centre-ville). Toutes ces zones présentent déjà un vieillissement important de leur population actuellement.

Les perspectives communales du Centre de recherche en Démographie de l'UCL de 2016 permettaient également de mesurer le nombre de ménages qui devrait être dénombré dans chaque commune dans les vingt prochaines années (2015 à 2035). Ces perspectives de ménages ont été recalibrées avec les dernières perspectives de ménages du Bureau fédéral du Plan (BfP) (mars 2017) en adoptant cette fois la définition de ménage du Bfp et de la Direction générale Statistique. Au-delà du nombre de ménages, ces résultats permettent également d'estimer la demande future en logements, des données importantes pour l'aménagement du territoire wallon et la gestion de la mobilité.

Ces dernières années, la composition des ménages en Wallonie a sensiblement évolué. Le nombre total de ménages augmente compte tenu du nombre de plus en plus élevé de personnes isolées, mais également de ménages de deux personnes. Ceci aboutit à une diminution de la taille moyenne des ménages privés en Wallonie. Le nombre de ménages de plus de deux personnes quel que soit leur type - trois, quatre ou cinq personnes a enregistré une diminution jusqu'en 2005 (graphique 1). Depuis, si le nombre de ménage de trois personnes s'est stabilisé, ceux des ménages de quatre et cinq personnes et plus sont en augmentation.

La réduction de la taille des ménages a deux causes majeures. D'une part, le vieillissement de la population favorise la croissance du nombre de ménages de deux personnes, lesquels se transforment en ménage d'isolés, suite au décès de l'un des deux conjoints. D'autre part, de « nouvelles » formes de ménages – les familles monoparentales ou encore les personnes séparées vivant seules – se sont développées, suite notamment à l'augmentation des divorces et des séparations. Cependant, depuis quelques années, la taille moyenne des ménages se stabilise, reflétant notamment des difficultés d'accès au logement (Defeyt, Ph., *Brève de l'Institut pour un développement durable*, n°10, avril 2017).

En 2035, les perspectives de ménages prévoient une taille moyenne des ménages privés en Wallonie de 2,2 personnes contre 2,3 en 2015.

Graphique 1 : Evolution de la taille des ménages privés en Wallonie (indice 1990 = 100)

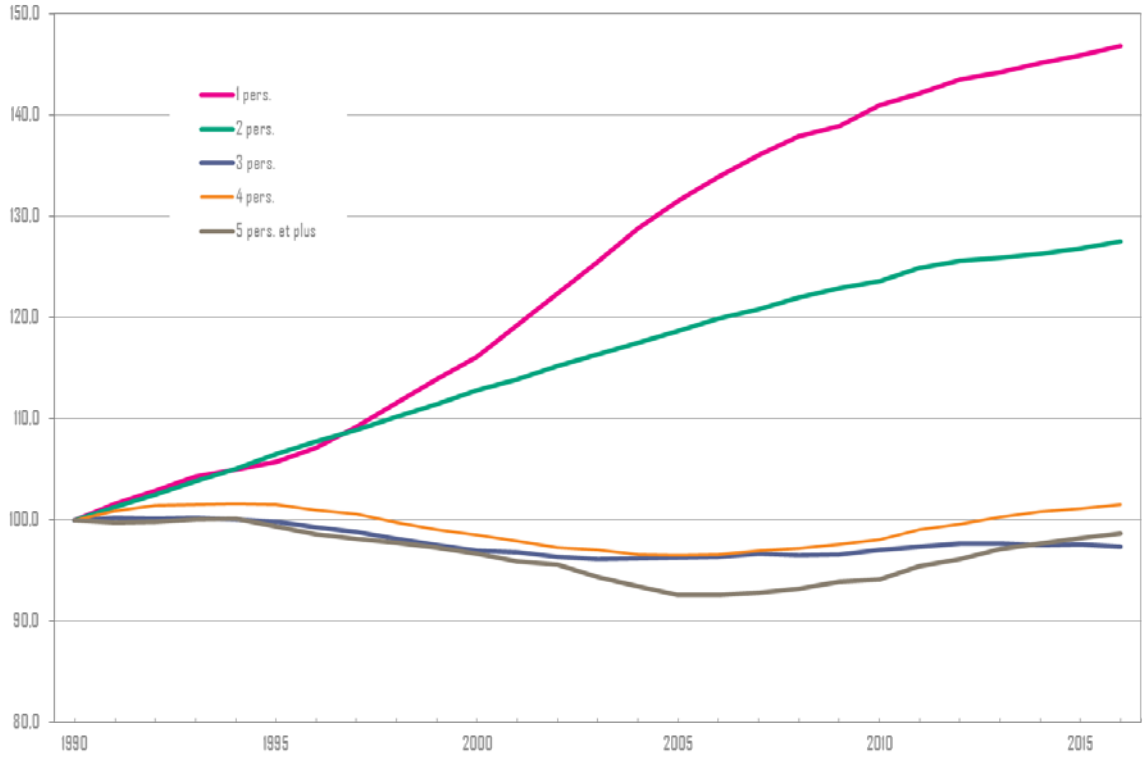

Source : DGS – Statistics Belgium - Registre national – Calculs : IWEPS

Sans grande surprise, parallèlement à l'évolution future de leur population, la totalité des communes wallonnes verront leur nombre de ménages augmenter entre 2015 et 2035 (cartes 4 et 5). Les croissances les plus importantes par rapport à la situation actuelle s'enregistrent bien évidemment dans les régions qui connaissent les plus fortes croissances relatives de leur population. Les croissances relatives les moins rapides sont notamment observées dans certaines communes du Hainaut, les villes de Charleroi et le sud et l'est de la ville de Liège et le sud de la Communauté germanophone.

La croissance attendue de la population ne fera que prolonger la tendance observée ces quinze dernières années. Au total toutefois, c'est l'ensemble des communes wallonnes qui devra faire face à un nombre accru de nouveaux ménages. Et ceci aura des conséquences sur la demande en logements et nécessitera une adaptation de leur offre afin de mieux répondre à l'évolution de la taille des ménages. Les résultats présentés aujourd'hui à un niveau communal permettent d'appréhender de nouvelles demandes en logements et devraient nourrir les réflexions pour une gestion future du territoire wallon.

Carte 4 : Taux de croissance des ménages (2015 à 2035) estimés par commune pour la Wallonie

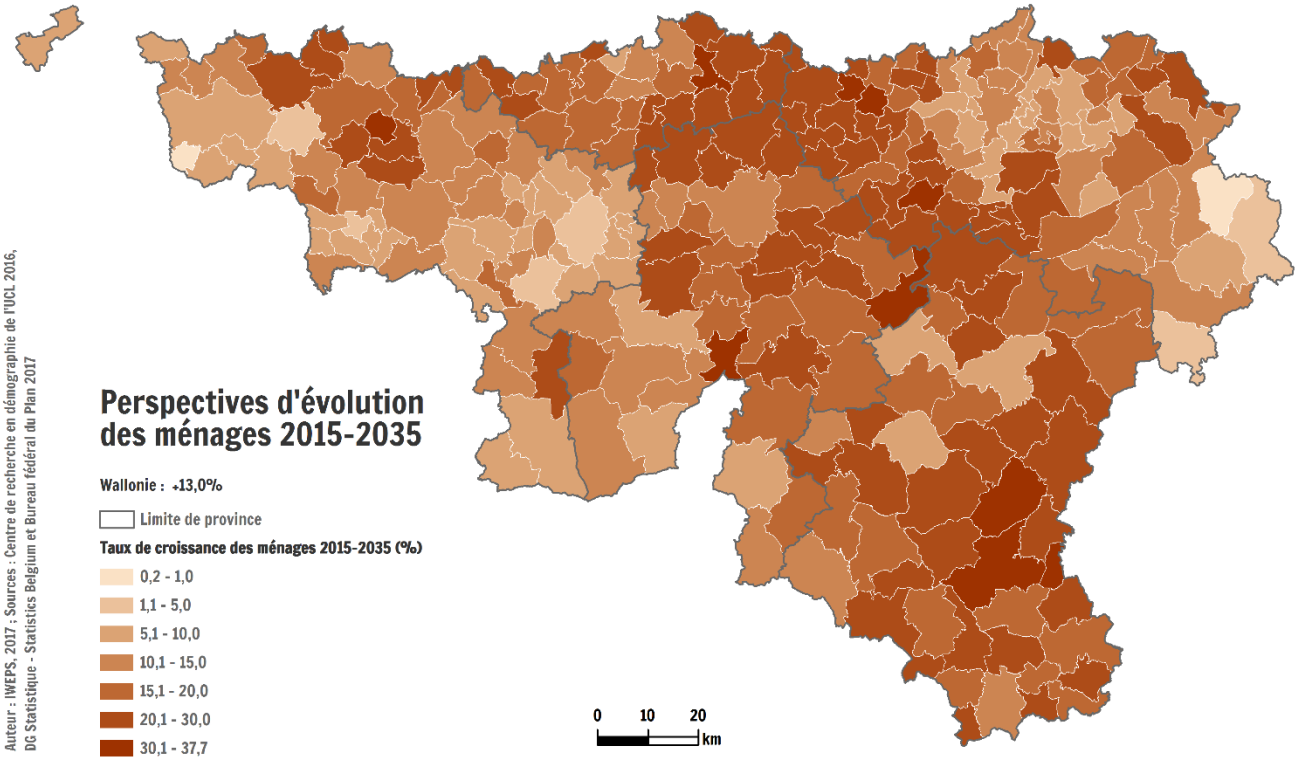
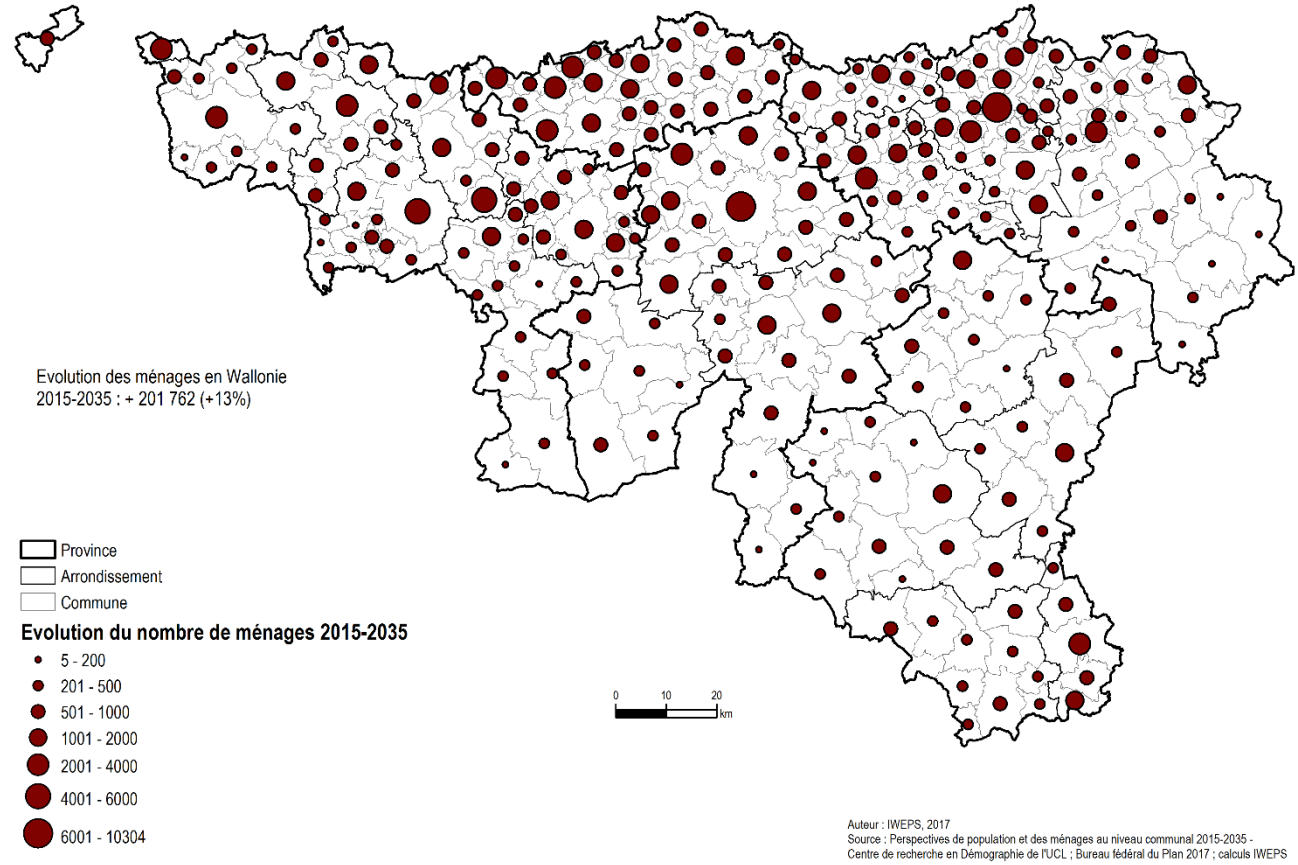
Carte 5 : Croissance absolue du nombre de ménages (2015 à 2035) estimée par commune pour la Wallonie